

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 14 octobre 2005
(convocation du 3 octobre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Octobre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FLORIAN Nicolas à M. FAYET Guy
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain
M. BANDEL Jean-Didier à Mme. DESSERTINE Laurence
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien
Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michèle (jusqu'à 11 h 00)
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (jusqu'à 11 h 20)
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE (jusqu'à 10 h 30)
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André
Mme CAZALET A. Marie à Mme RAFFARD Florence (jusqu'à 10 h 15)
M. CAZENAVE Charles à Mme. VIGNE Elisabeth
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. BRANA Pierre

M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER J. Louis (jusqu'à 10 h 30)
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MONCASSIN Alain à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 11 h 40)
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 11 h 15)
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
M. PONS Henri à M. NEUVILLE Michel (à compter de 10 h 45)
M. QUANCARD Joël à M. MILLET Thierry (jusqu'à 11 h 20)
M. REBIERE André à M. BRON J. Charles (jusqu'à 11 h 45)
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent

LA SEANCE EST OUVERTE

Le "Journal" de la Cub - Numéro 1 - Rédaction d'articles - Autorisation

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux diffuse des informations institutionnelles par le biais d'une nouvelle publication, intitulée « Le Journal ».

Une majeure partie de la cible est constituée par les habitants de la Cub.

Cette publication sera envoyée par courrier, distribuée en boîte à lettres ou remise lors de salons.

Par la mise en avant des grandes compétences de la Cub et par des informations factuelles, cette publication a pour objectif de véhiculer l'image de notre collectivité. Il est donc très important de soigner particulièrement la rédaction des articles, ce qui implique parfois de faire appel à des rédacteurs professionnels, des journalistes préalablement identifiés ou non.

Dans cet objectif qualificatif, il est demandé de pouvoir confier un certain nombre de piges rédactionnelles à différents journalistes ou rédacteurs locaux ainsi qu'à ceux dont la notoriété et la compétence s'imposeront, ponctuellement, en fonction de la spécificité et de la difficulté du sujet traité (investigations à mener, interviews, synthèse et rédaction).

Le prix moyen du feuillet est de 75 € TTC. Pour le premier numéro du Journal, le montant de ces prestations est estimé à moins de 4 000 euros hors taxes.

Les dépenses afférentes à cette opération seront imputées sur les lignes budgétaires suivantes :

Budget principal : compte 6226 – chapitre 011 – fonction 0230 – CRB P100

Budget environnement : compte 6288 – chapitre 011 – fonction 8120 –CRB P100

Budget communication économique : compte 6226 – chapitre 011 – fonction 0900 – CRB P100

Budget PDU : compte 6238 – chapitre 011 – fonction 8222 – CRB P100

Ainsi, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser le Président :

- à passer commande, après accord préalable de la Cub sur leur prestation, auprès du ou des prestataire(s) retenu(s), dans les conditions décrites, pour le Journal Numéro 1,
- à rétribuer sur facture ces rédacteurs extérieurs.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 octobre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
27 OCTOBRE 2005**

M. FRANÇOISE CARTRON

